



EXTRAIT DE PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU SAMEDI 28 OCTOBRE 2023

Affaire n° 23-20231028

**Électrification rurale
Travaux d'extension et de renforcement de réseau
Modification du marché n° VI2019.299**

NOTA /

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée dans le hall d'accueil de la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune, le :

30 octobre 2023

Ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 - Nouvelles règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités – Article L.2121-25

Date de convocation

le 20 octobre 2023

Nombre de membres

- en exercice : 49
- présents : 39
- représentés : 10
- absent : 0

L'an deux mille vingt-trois, le samedi vingt-huit octobre à neuf heures cinquante-sept minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune du Tampon, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle des délibérations, sous la présidence de Monsieur André Thien-Ah-Koon, Maire

Étaient présents :

André Thien-Ah-Koon, Jacquet Hoarau, Laurence Mondon, Charles Emile Gonthier, Augustine Romano, Bernard Picardo, Gilberte Lauret-Payet, Patrice Thien-Ah-Koon, Marie Héléna Genna-Payet, Marcelin Thélis, Mansour Zarif, Liliane Abmon, Dominique Gonthier, Sylvie Leichnig, Maurice Hoarau, Jean Richard Lebon, Sylvie Jean-Baptiste, Marie-Claire Boyer, Daniel Maunier, Henri Fontaine, Jean-Pierre Thérincourt, Denise Boutet-Tsang-Chun-Szé, Mimose Dijoux-Rivière, Jean-Pierre Georger, Serge Técher, Francemay Payet-Turpin, Jean-Philippe Smith, Eric Ah-Hot, Evelyne Robert, Noéline Domitile, Régine Blard, Allan Amony, Gilles Fontaine, Josian Soubaya Soundrom, Jean-Yves Félix, Nathalie Bassire, Gilles Henriot, Monique Bénard, Nathalie Fontaine

Étaient représentés :

Marie-Lise Blas par Sylvie Jean-Baptiste, Jack Gence par Jean-Pierre Thérincourt, Catherine Turpin par Gilberte Lauret-Payet, Albert Gastrin par Augustine Romano, Martine Corré par Jean-Philippe Smith, Véronique Fontaine par Evelyne Robert, Serge Sautron par Maurice Hoarau, Doris Técher par Sylvie Leichnig, Nadège Domitile-Schneeberger par Nathalie Bassire, Anissa Locate par Patrice Thien-Ah-Koon

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, le Président ouvre la séance. Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du Secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Laurence Mondon a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Affaire n° 23-20231028

**Électrification rurale
Travaux d'extension et de renforcement de réseau
Modification du marché n° VI2019.299**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique,

Vu la décision du Représentant du Pouvoir Adjudicateur du 24 octobre 2019,

Vu le rapport n° 23-20231028 présenté au Conseil Municipal du 28 octobre 2023,

Considérant que la Commune du Tampon a confié à l'entreprise BAGELEC REUNION la réalisation des travaux d'extension et de renforcement du réseau de distribution d'électricité dans le cadre de l'exécution des prestations du marché n°VI2019.299 notifié le 15 novembre 2019 pour un montant maximum de 800 000 € HT,

Considérant que le règlement 2019/1783 pris en application de la Directive Européenne 2009/125/CE dite "Ecoconception" a pour objectif de réduire les consommations de certaines catégories de produits dont les transformateurs,

Considérant que cette réforme, applicable depuis le 1er juillet 2021, interdit la vente de transformateurs de type AA0Ck qui sont remplacés par des appareils du type AA0Ak présentant des pertes réduites,

Considérant que réduire les pertes consiste à augmenter la section des conducteurs électriques ainsi qu'à améliorer la qualité des plaques magnétiques composant les transformateurs,

Considérant que ces améliorations nécessitent l'utilisation d'une plus grande quantité de matériaux se traduisant par une augmentation conséquente des coûts de fabrication,

Considérant que le cours des matières premières a augmenté de façon significative ces trois dernières années,

Considérant que l'utilisation de coffrets du type CIBE modulaires s'est généralisée dans la construction des installations électriques car ils offrent une polyvalence permettant de raccorder un plus grand nombre de câbles par le simple ajout de modules de connexion,

Considérant que les évolutions réglementaires intervenues au cours de l'exécution de ce marché ont conduit la commune du Tampon à fixer provisoirement par ordre de service des prix nouveaux relatifs à l'utilisation de transformateurs et de coffrets de raccordement de nouvelle génération,

Considérant que les différents devis des fournisseurs de la société BAGELEC démontrent que les tarifs indiqués sont cohérents,

Considérant qu'il s'avère nécessaire d'intégrer des prix nouveaux au BPU du marché n°VI2019.299, relatifs aux articles correspondant à la fourniture et à la pose des postes de transformation équipés de transformateurs du type AA0Ak et de coffrets de type CIBE,

Considérant que la modification du marché n° VI2019.299 ci-jointe a pour objet d'intégrer au BPU les prix nouveaux ci-dessous :

200	- BASSE TENSION SOUTERRAINE -		
238	Fourniture et pose borne CIBE vide Petit Volume	u	219,00 €
239	Fourniture et pose borne CIBE Grand Volume vide	u	222,00 €
240	Fourniture et pose coffret CIBE vide	u	219,00 €
241	Fourniture et pose grille fausse coupure 240 ² IP2X pour borne CIBE GV (2 brchts +2 protégés)	u	403,00 €
242	Fourniture et pose platine coupe circuit mono 60A (CIBE)	u	80,00 €
243	Fourniture et pose platine coupe circuit tri 60A (CIBE)	u	81,00 €
244	Fourniture et pose platine coupe circuit double mono 60A (CIBE)	u	93,00 €
245	Fourniture et pose platine type 2 mono (S20, CIBE)	u	93,00 €
246	Fourniture et pose platine type 2 tri (S20, CIBE GV)	u	106,00 €
247	Fourniture de cuivre nu 25mm ²	ml	5,00 €
248	Fourniture et pose jeu de 4 modules réseau 1502	u	264,00 €
500	- POSTES DE TRANSFORMATION -		
554	Fourniture, pose et raccordements d'une armoire HTA ACM avec sa dalle de propreté et ses accessoires	u	21 820,00 €
555	Fourniture, pose et raccordements d'une armoire HTA AC2M avec sa dalle de propreté et ses accessoires	u	22 348,00 €
556	Fourniture, pose et raccordements d'une armoire HTA AC3M avec sa dalle de propreté et ses accessoires	u	27 486,00 €
557	Fourniture et Pose de relais DGPT2 sur transfo	u	1 114,00 €
558	Fourniture et Pose de capot BT	u	355,00 €
559	Fourniture et pose d'une cellule supplémentaire type IM	u	4 258,00 €
560	Fourniture et pose d'une cellule supplémentaire type PM	u	5 861,00 €
561	Fourniture et pose d'une cellule supplémentaire type QM	u	6 811,00 €
562	Fourniture et pose poste type PSSA 100 Kva A0Ak	u	26 864,00 €
563	Fourniture et pose poste type PSSA 160 Kva A0Ak	u	27 444,00 €
564	Fourniture et pose poste type PSSA 250 Kva A0Ak	u	30 795,00 €
565	Fourniture et pose poste type PSSB 100 Kva A0Ak	u	34 341,00 €
566	Fourniture et pose poste type PSSB 160 Kva A0Ak	u	35 315,00 €
567	Fourniture et pose poste type PSSB 250 Kva A0Ak	u	38 666,00 €
568	Fourniture et pose poste type PRCS 50 Kva A0Ak	u	22 956,00 €
569	Fourniture et pose poste type PRCS 100 Kva A0Ak	u	24 074,00 €
570	Fourniture et pose poste type PRCS 160 Kva A0Ak	u	26 152,00 €
571	Fourniture et pose transformateur H59 - 100 Kva A0Ak + protection TPC	u	12 356,00 €
572	Fourniture et pose transformateur H59 - 160 Kva A0Ak + protection TPC	u	13 750,00 €
573	Fourniture et pose transformateur H59 - 250 Kva A0Ak + protection TPC	u	16 191,00 €
574	Fourniture et pose transformateur H59 - 250 Kva A0Ak	u	15 280,00 €
575	Fourniture et pose transformateur H59 - 400 Kva A0Ak	u	19 883,00 €
576	Fourniture et pose transformateur H59 - 630 Kva A0Ak	u	23 653,00 €
577	Equipement électrique poste type MP II	f	19 042,00 €
578	Equipement électrique poste type MP II privé	f	30 095,00 €
700	- GENIE CIVIL -		
715	Niche maçonnée protection socle double	u	314,00 €
900	- SUPPORTS -		
1094	Fourniture et pose de herse	u	494,00 €

Considérant que le montant maximum annuel de 800 000 € HT du marché reste inchangé,

Le Conseil municipal,
réuni le samedi 28 octobre 2023 à l'Hôtel de Ville, le quorum étant atteint,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir débattu et délibéré

Décide à l'unanimité

Article 1 d'approuver et d'autoriser la signature de la présente modification du marché n°VI2019.299 passé avec l'entreprise BAGELEC,

Article 2 En vertu des articles L.2122-21 et L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, le Maire ou un adjoint délégué par lui est habilité à signer tous les actes et pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Secrétaire de séance,

Par délégation de fonction,

MARCHÉS PUBLICS **EXE10**

MODIFICATION DU MARCHÉ PUBLIC N°1

A - Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DU TAMPON
Service Commande publique
256 Rue Hubert Delisle - 97430 LE TAMPON

B - Identification du titulaire du marché

BAGELEC REUNION SAS
15 rue Hoarau Martin – 97420 Le Port
SIRET 443 355 284 00011
APE 4321B

C - Objet du marché

■ **Objet du marché :**

ELECTRIFICATION RURALE
TRAVAUX D'EXTENSION ET DE RENFORCEMENT DE RESEAUX – LOT N° 5

■ **Numéro du marché : VI2019.299**

■ **Date de la notification du marché : 15/11/2019**

■ **Montant maximum annuel initial du marché : 800 000 € HT**

D - Objet de la modification du marché public.

■ **Modifications :**

Le règlement 2019/1783 pris en application de la Directive Européenne 2009/125/CE dite Ecoconception a pour objectif de réduire les consommations de certaines catégories de produits dont les transformateurs.

Applicable depuis le 1er juillet 2021, cette réforme interdit la vente de transformateurs de type AA0Ck remplacés par des appareils du type AA0Ak présentant des pertes réduites. Réduire les pertes consiste à augmenter la section des conducteurs électriques ainsi qu'à améliorer la qualité des plaques magnétiques composant les transformateurs.

Ces améliorations nécessitent l'utilisation d'une plus grande quantité de matériaux ce qui se traduit par une augmentation conséquente des coûts de fabrication, et ce, d'autant plus que le coût des matières premières a augmenté de façon significative ces trois dernières années.

Il s'avère nécessaire d'intégrer des prix nouveaux au BPU du marché n° VI2019.299, les articles correspondant à la fourniture et à la pose des postes de transformation équipés de

transformateurs du type AA0Ak. Les différents devis des fournisseurs de la société BAGELEC démontrent que les tarifs indiqués sont cohérents.

De plus, l'utilisation de coffrets du type CIBE modulaires s'est généralisée dans la construction des installations électriques car ils offrent une polyvalence permettant de raccorder un plus grand nombre de câbles par le simple ajout de modules de connexion.

La présente modification a donc pour objet d'intégrer au BPU les prix nouveaux ci-dessous :

200	- BASSE TENSION SOUTERRAINE -		
238	Fourniture et pose borne CIBE vide Petit Volume	u	219,00 €
239	Fourniture et pose borne CIBE Grand Volume vide	u	222,00 €
240	Fourniture et pose coffret CIBE vide	u	219,00 €
241	Fourniture et pose grille fausse coupure 240 ² IP2X pour borne CIBE GV (2 brchts +2 protégés)	u	403,00 €
242	Fourniture et pose platine coupe circuit mono 60A (CIBE)	u	80,00 €
243	Fourniture et pose platine coupe circuit tri 60A (CIBE)	u	81,00 €
244	Fourniture et pose platine coupe circuit double mono 60A (CIBE)	u	93,00 €
245	Fourniture et pose platine type 2 mono (S20, CIBE)	u	93,00 €
246	Fourniture et pose platine type 2 tri (S20, CIBE GV)	u	106,00 €
247	Fourniture de cuivre nu 25mm ²	ml	5,00 €
248	Fourniture et pose jeu de 4 modules réseau 1502	u	264,00 €
500	- POSTES DE TRANSFORMATION -		
554	Fourniture, pose et raccordements d'une armoire HTA ACM avec sa dalle de propreté et ses accessoires	u	21 820,00 €
555	Fourniture, pose et raccordements d'une armoire HTA AC2M avec sa dalle de propreté et ses accessoires	u	22 348,00 €
556	Fourniture, pose et raccordements d'une armoire HTA AC3M avec sa dalle de propreté et ses accessoires	u	27 486,00 €
557	Fourniture et Pose de relais DGPT2 sur transfo	u	1 114,00 €
558	Fourniture et Pose de capot BT	u	355,00 €
559	Fourniture et pose d'une cellule supplémentaire type IM	u	4 258,00 €
560	Fourniture et pose d'une cellule supplémentaire type PM	u	5 861,00 €
561	Fourniture et pose d'une cellule supplémentaire type QM	u	6 811,00 €
562	Fourniture et pose poste type PSSA 100 Kva A0Ak	u	26 864,00 €
563	Fourniture et pose poste type PSSA 160 Kva A0Ak	u	27 444,00 €
564	Fourniture et pose poste type PSSA 250 Kva A0Ak	u	30 795,00 €
565	Fourniture et pose poste type PSSB 100 Kva A0Ak	u	34 341,00 €
566	Fourniture et pose poste type PSSB 160 Kva A0Ak	u	35 315,00 €
567	Fourniture et pose poste type PSSB 250 Kva A0Ak	u	38 666,00 €
568	Fourniture et pose poste type PRCS 50 Kva A0Ak	u	22 956,00 €
569	Fourniture et pose poste type PRCS 100 Kva A0Ak	u	24 074,00 €
570	Fourniture et pose poste type PRCS 160 Kva A0Ak	u	26 152,00 €
571	Fourniture et pose transformateur H59 - 100 Kva A0Ak + protection TPC	u	12 356,00 €
572	Fourniture et pose transformateur H59 - 160 Kva A0Ak + protection TPC	u	13 750,00 €
573	Fourniture et pose transformateur H59 - 250 Kva A0Ak + protection TPC	u	16 191,00 €
574	Fourniture et pose transformateur H59 - 250 Kva A0Ak	u	15 280,00 €
575	Fourniture et pose transformateur H59 - 400 Kva A0Ak	u	19 883,00 €
576	Fourniture et pose transformateur H59 - 630 Kva A0Ak	u	23 653,00 €
577	Equipement électrique poste type MP II	f	19 042,00 €
578	Equipement électrique poste type MP II privé	f	30 095,00 €
700	- GENIE CIVIL -		
715	Niche maçonnée protection socle double	u	314,00 €
900	- SUPPORTS -		
1094	Fourniture et pose de herse	u	494,00 €

Ces travaux seront passés conformément à l'article 139 2° du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

■ Incidence financière de la modification :

La modification a une incidence financière sur le montant du marché :

NON

OUI

Le montant maximum annuel de 800 000 € HT reste inchangé.

■ Autres clauses :

Toutes les autres dispositions du marché qui ne se trouvent pas modifiées par la présente modification demeurent inchangées.

E - Signatures

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

A :, le
Signature
(Représentant du pouvoir adjudicateur)

G - Notification de la modification au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent
avenant »

..... A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public.)